



État des lieux des demandes de certification

Fin mai 2025, Présanse a recensé 135 Services ayant effectué leur demande d'audit, conformément au décret n° 2022-1031 du 20 juillet 2022, prévoyant ces demandes avant le 30 avril 2025.

A noter que les Services pour lesquels les données sont manquantes sont essentiellement des Services non-adhérents à Présanse, des Services des Outre-mer, ou des cas particuliers.

Les dates de ces premiers audits de certification sont réparties sur l'ensemble de l'année 2025. Les organismes de certification sont en effet au nombre de 3 et n'ont pas eu la possibilité de programmer tous les audits sur le premier semestre. 65 % des Services ont cependant obtenu une date entre décembre 2024 et juin 2025.

Sur 112 Services ayant communiqué le nom de leur organisme de certification 52 ont choisi Qualipole, 32 l'Afnor, et 28 Qualianor.

Des résultats encourageants

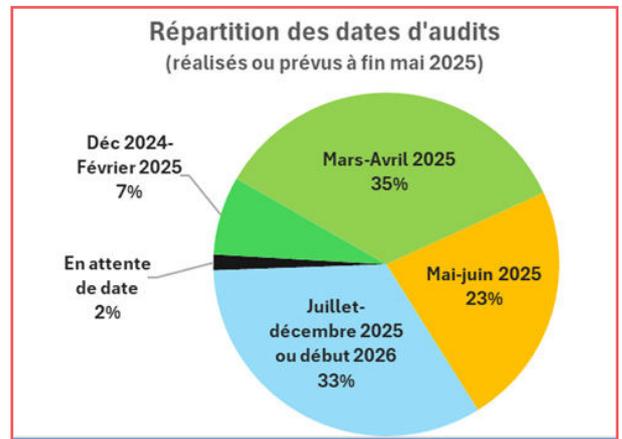
Les Services audités à la fin mai qui ont communiqué à Présanse les résultats de leur audit ont tous été certifiés et n'ont donc pas eu de non-conformités, ou les ont levées rapidement.

Le délai de résolution des non-conformités majeures étant de 3 mois, comme le délai pour la proposition du plan d'action dans le cas des non-conformités mineures, plusieurs Services audités peuvent être en attente du résultat définitif de leur audit.

Les interprétations des exigences du référentiel ou des procédures d'audit peuvent varier d'un auditeur à l'autre, comme c'est le cas pour toutes les certifications, y compris en ISO 9001. Cependant, Présanse invite les Services à remonter les éventuelles non-conformités ou demandes paraissant contraires au référentiel, au plan de contrôle ou à la réglementation. Ces retours ont notamment pour finalité d'alimenter les prochains échanges avec la DGT, le Cofrac et les organismes de certification.

Vers une certification au niveau 3 pour 2027

Si 80% des Services se sont positionnés sur le niveau 1 pour leur première certification, l'atteinte du niveau 3 est encouragée avant 2027 pour le plus grand nombre possible de Services. Il apparaît en effet important d'afficher des signaux de modernité et de démontrer l'effectivité du service rendu dans un contexte où l'Etat et les partenaires sociaux s'interrogent sur les effets de la loi pour renforcer la prévention en santé au travail, votée il y a 4 ans déjà.



On rappelle que le niveau 3 peut être présenté directement après le niveau 1 et qu'il peut être présenté avant ou à la place de l'audit de suivi du niveau précédemment atteint.

L'atteinte du niveau 3 en 2027 suppose que tous les indicateurs aient été construits suffisamment en amont, de préférence début 2026, et que les demandes d'audits soient effectuées au plus tard au premier semestre 2027.

La construction des indicateurs des trois pans de l'offre (AMT, suivi individuel, PDP) et la définition des objectifs pour chacun de ces indicateurs est exigée dès le niveau 2. Pour le niveau 3, les écarts aux objectifs doivent être analysés et un plan d'action doit être proposé pour réduire les éventuels écarts.

On rappellera que, conformément à la SPEC 2217, **les objectifs sont à fixer par les Services** et qu'ils ne sont pas nécessairement attendus à 100%, l'essentiel étant l'amélioration continue. Si des auditeurs exigeaient, il serait intéressant d'en informer Présanse.

Présanse n'a pas vocation à préconiser des objectifs mais la commission "certification" produira pour la fin de l'année 2025, des éléments pour aider les Services à fixer leurs objectifs, sur chacun des indicateurs demandés :

- ▶ Les résultats de l'indicateur au niveau national, lorsqu'ils existent dans l'enquête chiffres clés de Présanse, ainsi que la valeur de la plus haute performance,
- ▶ Des exemples de priorisation selon le projet de Service ou les particularités des adhérents (pour les FE par exemple les nouveaux adhérents et/ou les entreprises qui n'en ont jamais eu),
- ▶ Les moyens à prendre en compte et à dimensionner pour l'atteinte de l'objectif : moyens humains, capacité des 4 principaux logiciels métiers à produire les données... ■